



CONTRAT DE SERVICES

Version 2

CONTRAT DE SERVICES

Madame, Monsieur.

Dans le cadre de l'évolution de nos services, nous vous proposons **de nouveaux contrats**, spécialement conçus pour mieux répondre à vos besoins.

Ils s'adressent aussi bien à **nos clients fidèles** qu'à **nos nouveaux clients** et tiennent compte des évolutions technologiques des équipements de piscine, notamment les coffrets iMagi.

Ces nouveaux contrats offrent une prise en charge complète avec **la possibilité de mensualisation**, permettant ainsi une gestion simplifiée et un entretien optimal de vos installations.

Ce document détaille les prestations incluses, les conditions d'engagement ainsi que les avantages de ces nouvelles formules. Nous proposons également **des options supplémentaires** pour s'adapter au mieux à vos attentes.

Avantage exclusif :

Pour toute souscription à l'une de ces formules, vous bénéficiez de **la livraison gratuite** lors de chaque passage prévu au contrat, **ainsi que de 10 % de remise** sur l'ensemble des produits de traitement livrés lors de nos interventions, ainsi que sur ceux achetés directement en boutique.



Remise en route + hivernage

FORMULE 1 ACTIF



AU PRINTEMPS

REMISE EN ROUTE



A L'AUTOMNE

HIVERNAGE



La remise en service et la mise en hivernage s'effectuent sur une eau saine ! Le client doit pouvoir entretenir sa piscine suite à notre intervention. Si vous possédez une sonde REDOX, vous devrez effectuer une analyse précise de votre eau afin d'ajuster le point de consigne après le passage du technicien.

- Ouverture du volet roulant ou de la couverture à barres (si vous en possédez une).
- Vérifications des appareils de traitement et étalonnage des sondes (si vous en possédez).
- Remise en marche des équipements (traitements automatiques, chauffages, nage à contre-courant, balnéothérapie, selon ce que vous possédez).
- Traitement choc (produit non compris).
- Réglage des horaires de filtration.
- Calibration du capteur d'encrassement de la cartouche (si vous en possédez).
- Nettoyage du système de filtration et des crépines (si vous en possédez).
- Analyse de l'eau de votre bassin pour vous informer des résultats et/ou ajustements nécessaire.
- Mise en place de la couverture d'été et de son enrouleur (si vous en possédez une).
- Livraison des produits nécessaire (selon la demande du client).

- Rangement de la couverture d'été et de son enrouleur (si vous en possédez une).
- Mise en place des flotteurs (si vous en possédez).
- Mise à l'arrêt des équipements (traitements automatiques, chauffages, nage à contre-courant, balnéothérapie, selon ce que vous possédez).
- Réglage des horaires de filtration.
- Analyse de l'eau de votre bassin pour vous informer des résultats et/ou ajustements nécessaire.
- Traitement de l'eau avec le produit d'hivernage (produit non compris).
- Fermeture du volet ou de la bâche à a barres (si vous en possédez un).
- Livraison des produits nécessaire (selon la demande du client).

Zone 1 : 0 à 20 km

Depuis le magasin

Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km

Depuis le magasin

Zone 3 : au-delà de 60 km

Depuis le magasin

ACTIF**	ACTIF**	ACTIF**
La filtration reste en fonctionnement	La filtration reste en fonctionnement	La filtration reste en fonctionnement
39 €/mois*	49 €/mois*	59 €/mois*
ou	ou	ou
468 €	588 €	708 €

Ce contrat est souscrit avec un engagement d'une durée de 1 an.

*Profitez d'un paiement facilité en 12 mensualités.

**Tarif pour une piscine couverte avec un volet roulant ou une couverture à barres. Si couverture d'hivernage, se reporter à la page "Options".

Remise en route + hivernage

FORMULE 1 PASSIF



AU PRINTEMPS

REMISE EN ROUTE



A L'AUTOMNE

HIVERNAGE



La remise en service et la mise en hivernage s'effectuent sur une eau saine ! Le client doit pouvoir entretenir sa piscine suite à notre intervention. Si vous possédez une sonde REDOX, vous devrez effectuer une analyse précise de votre eau afin d'ajuster le point de consigne après le passage du technicien.

- Ouverture du volet roulant ou de la couverture à barres (si vous en possédez une).
- Enlèvement des flotteurs, plaques et bouchons d'hivernage (si vous en possédez).
- Mise en place de la pompe de filtration.
- Vérifications des appareils de traitement et étalonnage des sondes (si vous en possédez).
- Remise en marche des équipements (traitements automatiques, chauffages, nage à contre-courant, balnéothérapie, selon ce que vous possédez).
- Traitement choc (produit non compris).
- Réglage des horaires de filtration.
- Calibration du capteur d'encrassement de la cartouche (si vous en possédez).
- Nettoyage du système de filtration.
- Analyse de l'eau de votre bassin pour vous informer des résultats et/ou ajustements nécessaire.
- Rangement du matériel d'hivernage sans nettoyage (si vous en possédez).
- Mise en place de la couverture d'été et de son enrouleur (si vous en possédez une).
- Livraison des produits nécessaire (selon la demande du client).

- Rangement de la couverture d'été et de son enrouleur (si vous en possédez une).
- Mise en place des flotteurs, plaques et bouchons.
- Démontage de la pompe de filtration.
- Mise à l'arrêt des équipements (traitements automatiques, chauffages, nage à contre-courant, balnéothérapie, selon ce que vous possédez).
- Vidange et mise hors gel de la filtration et des appareils de traitement ainsi que de la pompe à chaleur.
- Analyse de l'eau de votre bassin pour vous informer des résultats et/ou ajustements nécessaire.
- Traitement de l'eau avec le produit d'hivernage (produit non compris).
- Fermeture du volet ou de la bâche à barres.
- Livraison des produits nécessaire (selon la demande du client).

Zone 1 : 0 à 20 km

Depuis le magasin

ECO**

La filtration est à l'arrêt

49 €/mois*

OU

588 €

Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km

Depuis le magasin

ECO**

La filtration est à l'arrêt

59 €/mois*

OU

708 €

Zone 3 : au-delà de 60 km

Depuis le magasin

ECO**

La filtration est à l'arrêt

69 €/mois*

OU

828 €

Ce contrat est souscrit avec un engagement d'une durée de 1 an.

*Profitez d'un paiement facilité en 12 mensualités.

** Tarif pour une piscine couverte avec un volet roulant ou une couverture à barres. Si couverture d'hivernage, se reporter à la page "Options".

Remise en route + hivernage + pièces de maintenance des traitements automatiques

FORMULE 2 ACTIF

 AU PRINTEMPS REMISE EN ROUTE	 A L'AUTOMNE HIVERNAGE
! La remise en service et la mise en hivernage s'effectuent sur une eau saine ! Le client doit pouvoir entretenir sa piscine suite à notre intervention. Si vous possédez une sonde REDOX, vous devrez effectuer une analyse précise de votre eau afin d'ajuster le point de consigne après le passage du technicien.	
- Prestations identiques à la formule 1. + - Maintenance des appareils de traitement selon les recommandations des fabricants, voir tableau ci-dessous. - Changement des pièces de maintenance, inclus dans cette prestation. (Hors électrode)	Prestations identiques à la formule 1.

	TYPE DE MAINTENANCE ET FRÉQUENCE		
	Fréquence d'intervention		
Désignation	6 mois	1 an	2 ans
Crépine d'aspiration		Contrôle	
Clapet d'injection à bille		Contrôle	
Tube membrane santoprène pompe doseuse	Lubrification graisse silicone	Contrôle	Remplacement
Porte galet pompe doseuse		Contrôle	Remplacement
Roulement galet pompe doseuse		Contrôle	Remplacement
Sonde pH double jonction		Etalonnage	Remplacement
Sonde Redox double jonction		Etalonnage	Remplacement

Zone 1 : 0 à 20 km Depuis le magasin	Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km Depuis le magasin	Zone 3 : au-delà de 60 km Depuis le magasin
ACTIF**	ACTIF**	ACTIF**
La filtration reste en fonctionnement	La filtration reste en fonctionnement	La filtration reste en fonctionnement
59 €/mois*	69 €/mois*	79 €/mois*
ou	ou	ou
708 €/an	828 €/an	948 €/an

Ce contrat est souscrit avec un engagement d'une durée de 2 ans.

*Profitez d'un paiement facilité en 24 mensualités.

**Tarif pour une piscine couverte avec un volet roulant ou une couverture à barres. Si couverture d'hivernage, se reporter à la page "Options".

Remise en route + hivernage + pièces de maintenance des traitements automatiques

FORMULE 2 PASSIF

 AU PRINTEMPS REMISE EN ROUTE	 A L'AUTOMNE HIVERNAGE
! La remise en service et la mise en hivernage s'effectuent sur une eau saine ! Le client doit pouvoir entretenir sa piscine suite à notre intervention. Si vous possédez une sonde REDOX, vous devrez effectuer une analyse précise de votre eau afin d'ajuster le point de consigne après le passage du technicien.	
- Prestations identiques à la formule 1. + - Maintenance des appareils de traitement selon les recommandations des fabricants, voir tableau ci-dessous. - Changement des pièces de maintenance, inclus dans cette prestation. (Hors électrode)	Prestations identiques à la formule 1.

	TYPE DE MAINTENANCE ET FRÉQUENCE		
	Fréquence d'intervention		
Désignation	6 mois	1 an	2 ans
Crépine d'aspiration		Contrôle	
Clapet d'injection à bille		Contrôle	
Tube membrane santoprène pompe doseuse	Lubrification graisse silicone	Contrôle	Remplacement
Porte galet pompe doseuse		Contrôle	Remplacement
Roulement galet pompe doseuse		Contrôle	Remplacement
Sonde pH double jonction		Etalonnage	Remplacement
Sonde Redox double jonction		Etalonnage	Remplacement

Zone 1 : 0 à 20 km Depuis le magasin	Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km Depuis le magasin	Zone 3 : au-delà de 60 km Depuis le magasin
ECO**	ECO**	ECO**
La filtration est à l'arrêt	La filtration est à l'arrêt	La filtration est à l'arrêt
69 €/mois*	79 €/mois*	89 €/mois*
ou	ou	ou
828 €/an	949 €/an	1 068 €/an

Ce contrat est souscrit avec un engagement d'une durée de 2 ans.

*Profitez d'un paiement facilité en 24 mensualités.

**Tarif pour une piscine couverte avec un volet roulant ou une couverture à barres. Si couverture d'hivernage, se reporter à la page "Options".

Service d'entretien de votre piscine

OPTIONS

☐ OPTION : ENTRETIEN

☐ FORMULE CLASSIQUE

☐ FORMULE PREMIUM



Cette option peut être souscrite seule* ou ajoutée à la Formule 1 ou à la Formule 2.

ATTENTION : Le service d'entretien démarre uniquement sur une eau saine. Si vous ne nous avez pas confié l'ouverture de votre bassin, le rééquilibrage de votre eau et la remise en service de vos appareils de traitement, vous devez impérativement avoir réalisé ces étapes au préalable.

Service d'entretien, passages prévus entre le 1er avril et le 31 octobre.

Missions de notre technicien :

- Nettoyage du ou des paniers et de la cartouche filtrante ou du filtre à sable.
- Enlèvement des feuilles et mise en place d'un robot nettoyeur fourni par vos soins sur le temps du passage.
- Analyse de l'eau et mise en place du traitement** et/ou vérification des appareils automatiques.
- Mise à disposition des produits manquants facturés en supplément avec une remise de 10 %.

Passage tous les 15 jours.

Passage toutes les semaines.

Soit 16 passages.

Soit 31 passages.

120 €/mois***

194 €/mois***

Profitez d'un paiement facilité en 12 mensualités
soit 1 440 €

Profitez d'un paiement facilité en 12 mensualités
soit 2 328 €

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des passages supplémentaires en dehors des dates prévues.
Sous réserve de disponibilité.

90 € le passage, frais de déplacement inclus
si formule classique

75 € le passage, frais de déplacement inclus
si formule premium

*Le nombre de places pour le contrat d'entretien seul étant limité, celles-ci seront programmées par ordre d'arrivée.
Nous nous réservons le droit de refuser toute demande.

**Seuls les produits achetés et fournis par nos soins seront utilisés lors de la prestation.

*** Nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément de 30 € TTC par passage pour les bassins de dimensions supérieures à 10,00 m x 5,00 m, ainsi que pour les piscines dont l'environnement est particulièrement chargé.

OPTIONS

☐ **OPTION : INSTALLATION ET RETRAIT DE LA BACHE D'HIVERNAGE**

A la remise en service : Enlèvement et rangement de la bâche sans nettoyage et mise en place de la couverture d'été et de son enrouleur (si vous en possédez-une).

A l'hivernage : Enlèvement de la couverture d'été et de son enrouleur (si vous en possédez-une) et mise en place de la bâche d'hivernage (sous réserve que la plage béton soit déjà équipée pour cela).

20 €/mois

Profitez d'un paiement facilité en 12 mensualités soit
240 €

☐ **OPTION : CONSOMMABLES FILTRATION (uniquement pour la formule 2)**

Un pack optimisé pour 2 ans d'entretien :

1 cartouche de filtration FX/NFX

2 paquets de Magiskim préfiltre panier

10 €/mois

Profitez d'un paiement facilité en 24 mensualités soit
240 €



Bon de commande (Exemplaire Client)

Le nombre de contrat étant limité, ceux-ci seront programmés par ordre d'arrivée. Nous nous réservons le droit de refuser toute demande. Les demandes seront traitées uniquement pour les clients ayant soldé leur compte.

Nom :
Adresse piscine :
.....
.....

Prénom :
E-mail :
Tél domicile :
Tél portable :

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE :

FORMULE 1 – ACTIF

Zone 1 : 0 à 20 km 39 €/mois TTC ☐ ou 468 € TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 49 €/mois TTC ☐ ou 588 € TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 59 €/mois TTC ☐ ou 708 € TTC ☐

FORMULE 1 - PASSIF

Zone 1 : 0 à 20 km 49 €/mois TTC ☐ ou 588 € TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 59 €/mois TTC ☐ ou 708 € TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 69 €/mois TTC ☐ ou 828 € TTC ☐

FORMULE 2 - ACTIF

Zone 1 : 0 à 20 km 59 €/mois TTC ☐ ou 708 €/an € TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 69 €/mois TTC ☐ ou 828 €/an € TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 79 €/mois TTC ☐ ou 948 €/an € TTC ☐

FORMULE 2 - PASSIF

Zone 1 : 0 à 20 km 69 €/mois TTC ☐ ou 828 €/an TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 79 €/mois TTC ☐ ou 948 €/an TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 89 €/mois TTC ☐ ou 1 068 €/an TTC ☐

CHOISISSEZ VOS OPTIONS :

ENTRETIEN :

Formule classique : Passage tous les 15 jours 120 €/mois TTC ☐ ou 1 440 € TTC (si formule 1) ☐ ou 2 880 € TTC (si formule 2) ☐
Formule premium : Passage toutes les semaines. 194 €/mois TTC ☐ ou 2 328 € TTC (si formule 1) ☐ ou 4 656 € TTC (si formule 2) ☐

PASSAGES SUPPLEMENTAIRES :

Nombre de passage formule classique x 90 € TTC = TTC ☐
Nombre de passage formule premium x 75 € TTC = TTC ☐

INSTALLATION ET RETRAIT DE LA BACHE D'HIVERNAGE : 20 €/mois TTC ☐ ou 240 € TTC ☐

CONSOMMABLES FILTRATION (uniquement pour la formule 2) : 10 €/mois TTC ☐ ou 240 € TTC ☐

PROCEDURE :

Je retourne le bon de commande signé et daté (Aucun contrat ne sera validé par téléphone) :

PISCINES MAGILINE
SAS AQUAREVE
12 Allée Hispano Suiza
26200 MONTELIMAR

Ou par mail : contact.magiline26@orange.fr

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT :

☐ **A réception de facture :** (Si vous choisissez de régler après chaque prestation)

Le paiement s'effectuera à réception de la facture, par chèque, carte bancaire ou virement.

☐ **Mensualité en prélèvement automatique :**

Si vous choisissez la mensualisation, le contrat sera validé uniquement à réception du mandat de prélèvement signé et de votre RIB.

Le montant sera réparti en **12 prélèvements mensuels**. Le **premier prélèvement** interviendra le mois suivant la signature du présent contrat, et les prélèvements seront effectués le **10 de chaque mois**.

Attention : En cas de rupture du contrat avant son échéance finale, une indemnité forfaitaire de 300 € TTC vous sera facturée.

RENOUVELLEMENT :

Les contrats sont souscrits pour un engagement d'un ou deux ans, selon la formule choisie, avec **tacite reconduction**, sauf résiliation **au minimum 1 mois avant** la date anniversaire de signature du contrat.

La résiliation doit être effectuée **par courrier ou par e-mail**.

J'ai bien pris connaissance des conditions
d'applications du contrat :

☐ Montant total par mois :€ TTC

Mention lu et approuvé, date et signature du client.

☐ Montant total à payer au comptant :€ TTC



Bon de commande (Exemplaire Aquareve)

Le nombre de contrat étant limité, ceux-ci seront programmés par ordre d'arrivée. Nous nous réservons le droit de refuser toute demande. Les demandes seront traitées uniquement pour les clients ayant soldé leur compte.

Nom :
Adresse piscine :
.....
.....

Prénom :
E-mail :
Tél domicile :
Tél portable :

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE :

FORMULE 1 – ACTIF

Zone 1 : 0 à 20 km 39 €/mois TTC ☐ ou 468 € TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 49 €/mois TTC ☐ ou 588 € TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 59 €/mois TTC ☐ ou 708 € TTC ☐

FORMULE 1 - PASSIF

Zone 1 : 0 à 20 km 49 €/mois TTC ☐ ou 588 € TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 59 €/mois TTC ☐ ou 708 € TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 69 €/mois TTC ☐ ou 828 € TTC ☐

FORMULE 2 - ACTIF

Zone 1 : 0 à 20 km 59 €/mois TTC ☐ ou 708 €/an € TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 69 €/mois TTC ☐ ou 828 €/an € TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 79 €/mois TTC ☐ ou 948 €/an € TTC ☐

FORMULE 2 - PASSIF

Zone 1 : 0 à 20 km 69 €/mois TTC ☐ ou 828 €/an TTC ☐
Zone 2 : au-delà de 20 km à 60 km 79 €/mois TTC ☐ ou 948 €/an TTC ☐
Zone 3 : au-delà de 60 km 89 €/mois TTC ☐ ou 1 068 €/an TTC ☐

CHOISISSEZ VOS OPTIONS :

ENTRETIEN :

Formule classique : Passage tous les 15 jours 120 €/mois TTC ☐ ou 1 440 € TTC (si formule 1) ☐ ou 2 880 € TTC (si formule 2) ☐
Formule premium : Passage toutes les semaines. 194 €/mois TTC ☐ ou 2 328 € TTC (si formule 1) ☐ ou 4 656 € TTC (si formule 2) ☐

PASSAGES SUPPLEMENTAIRES :

Nombre de passage formule classique.....x 90 € TTC =TTC ☐
Nombre de passage formule premium.....x 75 € TTC =TTC ☐

INSTALLATION ET RETRAIT DE LA BACHE D'HIVERNAGE : 20 €/mois TTC ☐ ou 240 € TTC ☐

CONSOMMABLES FILTRATION (uniquement pour la formule 2) : 10 €/mois TTC ☐ ou 240 € TTC ☐

PROCEDURE :

Je retourne le bon de commande signé et daté (Aucun contrat ne sera validé par téléphone) :

PISCINES MAGILINE
SAS AQUAREVE
12 Allée Hispano Suiza
26200 MONTELIMAR

Ou par mail : contact.magiline26@orange.fr

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT :

☐ **A réception de facture :** (Si vous choisissez de régler après chaque prestation)

Le paiement s'effectuera à réception de la facture, par chèque, carte bancaire ou virement.

☐ **Mensualité en prélèvement automatique :**

Si vous choisissez la mensualisation, le contrat sera validé uniquement à réception du mandat de prélèvement signé et de votre RIB.

Le montant sera réparti en **12 prélèvements mensuels**. Le **premier prélèvement** interviendra le mois suivant la signature du présent contrat, et les prélèvements seront effectués le **10 de chaque mois**.

Attention : En cas de rupture du contrat avant son échéance finale, une indemnité forfaitaire de 300 € TTC vous sera facturée.

RENOUVELLEMENT :

Les contrats sont souscrits pour un engagement d'un ou deux ans, selon la formule choisie, avec **tacite reconduction**, sauf résiliation **au minimum 1 mois avant** la date anniversaire de signature du contrat.

La résiliation doit être effectuée **par courrier ou par e-mail**.

J'ai bien pris connaissance des conditions
d'applications du contrat :

☐ Montant total par mois :€ TTC

Mention lu et approuvé, date et signature du client.

☐ Montant total à payer au comptant :€ TTC



